

Berne, le 10 décembre 2015

## **Du passé vers l'avenir**

### **Discours de Guido Fluri, fondateur de la fondation Guido Fluri**

Mesdames et Messieurs,

Les mesures de contraintes, qui sont le thème de cette journée nationale, rappellent des événements historiques douloureux. Aujourd'hui, les mesures de contraintes ramènent inévitablement au passé, à l'un des chapitres les plus sombres de notre histoire suisse.

Jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, des enfants ont été vendus aux enchères publiques sur les places des villages suisses, contraints à travailler, maltraités et abusés. Jusqu'en 1981, en Suisse, des milliers de personnes ont été enfermées sans décision de justice. Des femmes ont été stérilisées sous la contrainte ou obligées à avorter. Des enfants ont été donnés en adoption ou placés dans des orphelinats contre la volonté de leurs mères.

Jusqu'en les années 1980, la pratique dite des mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux a causé d'immenses souffrances aux victimes : ce sont surtout les personnes qui ne correspondaient pas aux anciennes valeurs sociales et morales, celles qui étaient pauvres et marginales, qui ont été victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux.

L'immense souffrance des personnes concernées dure encore aujourd'hui. De nombreuses personnes sont traumatisées par les abus, leurs familles sont déchirées. L'éducation scolaire leur ayant été refusée, un grand nombre d'entre elles n'ont jamais pu jouer un autre rôle que celui qui leur avait été attribué, elles sont pauvres et souvent en mauvaise santé. De nombreuses victimes d'autrefois sont restées des victimes – car la société ne leur a jamais donné une chance, car pendant des décennies, la politique ne s'est jamais vraiment occupée de ces personnes.

L'injustice est manifeste – après le nouveau refus du Parlement en 2013 de procéder à un examen complet, comme en 2004 déjà pour les personnes ayant subi une stérilisation forcée, j'ai lancé l'Initiative sur la réparation. Cette initiative exige une étude complète des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux avant 1981 ; il s'agit de l'étude scientifique de ce chapitre sombre de notre histoire suisse.

Dès le départ, la population a largement soutenu notre initiative : les 100 000 signatures ont été réunies en un temps record. Le Conseil fédéral reconnaît désormais lui-aussi l'injustice et présente une contre-proposition qui reprend les exigences centrales de notre initiative. Vendredi dernier, il a approuvé le message – qui sera ensuite soumis au Parlement. Grâce à l'initiative et à son travail de base, l'étude sociale qui est l'un de mes objectifs principaux a enfin et effectivement débuté.

En parallèle à cette étude nécessaire du passé, la discussion porte sur les mesures de contrainte actuelles. L'APEA est devenue le point de mire. De nombreuses personnes concernées par des mesures de contrainte et qui entrent en contact avec l'APEA comparent leur situation actuelle avec celle des enfants placés d'autrefois. Sur des forums en ligne et dans le cadre de manifestations, les

adversaires de l'APEA appellent à la résistance et souhaitent une initiative populaire qui restreindrait massivement la marge de manœuvre de cette autorité.

De fréquents rapports négatifs publiés dans les médias rendent la situation de l'APEA de plus en plus difficile : des cas APEA ayant été soi-disant ou réellement traités de manière lacunaire sont régulièrement mis en évidence.

Dans l'opinion publique, la confiance envers l'APEA a beaucoup souffert : une grande partie de la population a aujourd'hui l'impression que l'APEA ne travaille pas pour les familles concernées mais contre ces familles – avec parfois des mesures inadéquates, exagérées ou inappropriées. Après trois ans, l'autorité est déjà la bête noire d'une grande partie de la Suisse. On cultive la peur. De nombreuses personnes n'osent ainsi pas se défendre car elles craignent de devoir subir des préjudices supplémentaires. Cette situation est intenable !

Mesdames et Messieurs,

J'ai personnellement vécu une époque où des autorités laïques prononçaient un jugement sur quelqu'un et où tout le village donnait une étiquette – et croyez moi, je ne souhaite à personne de revivre cela. Je suis convaincu que l'APEA en tant qu'institution pour la protection de l'enfant et de l'adulte n'est pas une régression mais un progrès. Je suis convaincu que vous tous ici faites chaque jour de votre mieux pour protéger les adultes et les enfants. Cela ne signifie toutefois pas qu'une jeune institution telle que l'est l'APEA ne doit pas et ne peut pas s'améliorer. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici, c'est le sens et le but de cette journée nationale.

Le travail quotidien de notre fondation, qui est devenue une sorte de service d'accueil pour les personnes désespérées ayant été en contact avec l'APEA, montre que des améliorations sont nécessaires. Dans ce contexte, nous observons que de plus en plus de personnes concernées ont dès le départ une attitude critique vis-à-vis d'une collaboration avec l'APEA, refusent une telle collaboration ou la torpillent même. Cela n'est pas conforme au but de l'APEA et c'est encore moins dans l'intérêt des familles concernées qui ont besoin de protection.

Dans la plupart des cas, les décisions de l'APEA ne sont tout simplement pas comprises. La communication est perturbée. Une communication sensible ne permet souvent pas de mettre en place une collaboration avec des familles et des autorités. D'une part, il faut des procédures conformes au droit, d'autre part une approche adaptée des personnes concernées. Après le retrait formel du droit de garde, de nombreuses personnes sont laissées à leur propre sort. Il en résulte évidemment de la colère, qui peut dans certains cas conduire à une escalade. Les personnes auxquelles on retire la garde de leur enfant, que ce soit justifié ou injustifié, ont tendance à sombrer. Dans le domaine psychosocial, il existe un important potentiel d'amélioration de la communication sur la base des nombreux cas pratiques. Dans les situations difficiles, nous devons pouvoir mieux comprendre, écouter, et prendre les soucis des personnes concernées au sérieux. Ainsi seulement nous pourrions réduire le risque de survenance d'autres événements tragiques.

De nombreuses personnes concernées ont besoin d'un service d'accueil en cas de litiges. Dans le cadre de la fondation, un service d'accueil ou de médiation indépendant pouvant être contacté en cas de conflits graves devrait être créé. Un tel service de médiation n'affaiblirait pas le pouvoir de l'APEA mais contribuerait à le renforcer ! L'autorité serait déchargée. Le but est d'éviter les escalades entre l'APEA et les personnes concernées.

Ma fondation et d'autres partenaires qui nous ont déjà contactés sont prêts à contribuer au développement et à la mise en place d'une telle instance neutre, indépendante et facilement accessible.

Cette journée nationale est organisée pour atteindre des améliorations concrètes. Les workshops et les inputs des experts doivent permettre d'améliorer la communication avec les personnes concernées. Je suis impatient de voir quels seront les résultats de cette journée. Je remercie les personnes du public pour le travail que vous effectuez au quotidien avec les familles concernées. Je remercie également les personnes concernées dans le public, qui vous investissez de manière constructive et recherchez le dialogue. Le fait que vous soyez ici montre que vous tous souhaitez les meilleurs résultats pour l'APEA et les personnes concernées.

Si nous poursuivons dans cet esprit, nous pourrions dire avec certitude : l'histoire ne se répète pas. Nous avons appris des erreurs du passé.

La fondation Guido Fluri Stiftung poursuit trois buts: Elle œuvre pour le bien des enfants placés. Le thème de la violence envers les enfants doit être diffusé dans le public. La fondation se consacre également à la recherche sur les tumeurs du cerveau et a créé dans ce but une plateforme d'information. Troisièmement, la fondation s'engage pour informer davantage le public sur la schizophrénie et pour la recherche sur cette maladie. Vous trouverez des informations supplémentaires sous: [www.guido-fluri-stiftung.ch](http://www.guido-fluri-stiftung.ch)